

Fafiec et Opcabaia deviennent Atlas

Mercredi 16 octobre 2019, les membres de l'assemblée générale d'Atlas ont approuvé les traités de fusion du Fafiec, d'Opcabaia et d'Ogestion¹ au sein de l'opérateur de compétences des services Finances et Conseil. Cette décision marque le lancement opérationnel d'Atlas.

Depuis l'obtention de son agrément par l'État le 1^{er} avril 2019, l'opérateur de compétences Atlas poursuit sa structuration. Après sa 1^{ère} collecte de l'acompte sur contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance (Cufpa) auprès de l'ensemble des branches de sa filière économique, Atlas franchit une nouvelle étape importante avec les fusions enterinées mercredi.

Fusions juridiques, comptables et fiscales

Ces fusions correspondent aux fusions juridique, comptable et fiscale des acteurs à l'origine de la constitution d'Atlas. Les 226 salarié-es du Fafiec et les 42 salarié-es d'Opcabaia deviennent, par ce rapprochement, salarié-es d'Atlas.

Leur activité reste répartie sur deux sites à Paris – correspondants aux anciens sièges du Fafiec et d'Opcabaia –, et dans 7 antennes locales à Lille, Strasbourg, Nantes, Marseille, Lyon, Bordeaux et Toulouse.

Continuité de service

Le service rendu aux entreprises réunies dans la filière économique représentée par Atlas reste identique : les conventions de délégation signées par Agefos-PME, Opcalia, Opca Pepss – Actalians et Uniformation restent d'actualité ; les branches historiques du Fafiec et d'Opcabaia voient leur interlocuteur changer de nom.

Atlas en quelques dates

2018

→ **Décembre** : signature de l'accord constitutif ; dossier d'agrément remis au ministère du Travail

2019

→ **Mars** : nomination du conseil d'administration et du bureau

→ **Avril** : agrément de l'État

→ **Octobre** : nominations d'Yves Portelli à la direction générale et de Christophe Jouvel à la direction administrative et financière ; vote des traités de fusion du Fafiec, d'Opcabaia et d'Ogestion

→ **Décembre** : ouverture des services en ligne My Atlas à l'ensemble des entreprises réunies dans la filière économique

2020

→ **Janvier** : lancement du site internet www.opco-atlas.fr ; publication des 1ers critères de financement Atlas

¹ L'association Ogestion assure l'exercice des missions de collecte, d'information et de conseil auprès des entreprises d'Opcabaia par voie de convention et conformément aux statuts de l'Opcabaia.

Communiqué de presse

Paris, le 17 octobre 2019

Le travail d'information sur ces changements, débuté dès janvier 2019, se poursuit auprès de toutes les entreprises de la filière pour faire connaître Atlas et assurer de la continuité de service sur leurs projets de formation, d'alternance et de recrutement en cours.

L'échéance du 1^{er} janvier 2020

D'ici à la fin de l'année 2019, plusieurs évolutions sont attendues pour les équipes d'Atlas : recrutements (en région notamment), formations et mobilités internes sur de nouveaux métiers (conseiller branche), déploiement de l'organisation cible.

Pour les entreprises adhérentes, les services en ligne My Atlas seront bientôt disponibles pour toutes les entreprises de la filière d'Atlas, un nouveau site internet sera mis en ligne en janvier 2020 et le travail d'appropriation de la marque Atlas se poursuivra grâce aux réseaux sociaux et à des campagnes emailing.

« Avec le rapprochement du Fafiec et d'Opcabaia, nous engageons le dernier virage avant la totale mise en œuvre opérationnelle d'Atlas. D'ici la fin de l'année, nos efforts vont se concentrer sur l'ouverture de notre offre de services aux nouvelles entreprises et le début de l'instruction de leur dossiers. Ces périodes de transition sont par définition complexes, mais nos équipes sont particulièrement motivées et mobilisées. Elles sont attentives aux nombreuses questions que se posent légitimement les entreprises et les salariés sur ces changements. Nous devons poursuivre ce travail de fédération des nouvelles branches. »

Philippe Degonzague et Céline Vicaine
Président (Syntec) et vice-Présidente (CGT) d'Atlas

« Nous vivons un moment très engageant. Dans les grands bouleversements qu'a amené la réforme de la formation professionnelle, nous avons eu l'opportunité de dessiner les contours d'un opérateur de compétences fort dont les enjeux sont stimulants. Cette réforme nous impose de nous repenser. Nos missions ont changé et Atlas est attendu sur les services que nous apporterons aux branches, aux entreprises et aux salariés. Les mois qui s'annoncent vont nous permettre d'engager ce nouveau tournant en explorant le champ de tous les possibles. Nous préparons le futur avec confiance et une grande motivation. »

Yves Portelli
Directeur général d'Atlas

Communiqué de presse

Paris, le 17 octobre 2019

–

À propos d'Atlas

Opérateur de compétences (Opco) des services financiers et conseil, Atlas réunit 15 branches professionnelles : Activités de marchés financiers, Agents généraux d'assurance, Associations agréées Surveillance Qualité de l'air, Banques, Banque populaire, Bureaux d'études techniques ingénieurs et conseils, Caisse d'épargne, Courtage assurance / réassurance, Crédit mutuel, Économistes de la construction, Experts-comptables et commissaires aux comptes, Géomètres experts, Sociétés d'assistance, Sociétés d'assurances, Sociétés financières. Atlas met en œuvre la politique de la formation professionnelle définie par les partenaires sociaux. Il a pour missions d'assurer le financement de l'alternance ; d'apporter un appui technique à ses branches ; d'assurer un service de proximité au bénéfice notamment des TPE et PME ; de promouvoir les formations à distance et en situation de travail ; de gérer les contributions supplémentaires en faveur de la formation professionnelle continue. Jusqu'au 31/12/2020, il collecte également les contributions des employeurs au titre de la formation professionnelle et de l'alternance. Atlas représente 110 000 entreprises et 1,5 millions de salarié-es. Il couvre l'ensemble du territoire métropolitain et la collectivité de Corse.

–

Contacts Presse

Atlas

presse@opco-atlas.fr